



NEOVACS
Société Anonyme

Au capital social de 9.079.104,35 euros
Siège social : 3/5 impasse Reille – 75014 Paris
391 014 537 R.C.S. Paris

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Ce rapport est établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

1. MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DANS TOUTE SOCIETE DURANT L'EXERCICE 2019

<i>Nom, prénom ou dénomination sociale du mandataire social</i>	<i>Date de nomination ou de renouvellement de mandat</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>Mandat exercé</i>	<i>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société ou entité du mandataire</i>
M. Jean-Jacques BERTRAND	15/02/2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019	Président du Conseil d'administration Administrateur	Président de Brive Rugby SAS Administrateur de Pierre Fabre Participations et de Pierre Fabre S.A. Président de VIROXIS Administrateur d'ABIVAX
M. Daniel ZAGURY	04/05/2011	AGO statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2020	Administrateur Président du Comité de Recherches Scientifiques	Gérant bénévole de Médecine et Innovation et de 21 C Bio
M. Patrick VALROFF¹	04/05/2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020	Administrateur	Président du conseil de surveillance de Lagardère SCA Membre du comité financier de la chambre de commerce internationale Administrateur de la Protection sociale de Vaugirard
Mme Arlene² MORRIS	04/05/2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020	Administrateur	Administrateur de Dimension Therapeutics (USA) Administrateur de Palatin Technologies (USA) Administrateur de Vivece (USA) Administrateur de Medical University of South Carolina-Foundation for Research and Development (USA)

¹ Monsieur Patrick Valroff a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société le 7 juillet 2020.

² Madame Arlene Morris a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société le 15 juillet 2020.

Monsieur Miguel SIELER (*)	30/01/2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019	Directeur Général Administrateur	Président puis liquidateur de PlasmaPrime
Monsieur Jacques BANCHEREAU	9 décembre 2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019	Administrateur	Membre du <i>Scientific Board</i> de Cue Pharmaceuticacs (USA) Membre du Conseil d'administration de la société Ascend Biopharmaceuticals (Australie) Membre du SAB de Georgiamune depuis le 1er février 2020 Gaithersburg, Maryland
Monsieur Vincent SERRA	27 septembre 2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019	Directeur Général	Vice-Président de Biosupport (groupement d'employeur - association loi 1901)

(*) Monsieur Miguel Sieler a démissionné de ses mandats d'administrateur et de Directeur Général le 27 septembre 2019. Le Conseil d'administration en date du 16 mai 2020 a décidé de coopter Monsieur Hugo Brugière en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Miguel Sieler, et ce pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, à savoir jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Il vous est proposé de renouveler les mandats d'administrateur de Messieurs Jean-Jacques Bertrand, Jacques Banchereau et Hugo Brugière pour une durée de 4 ans, à savoir jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2. CONVENTIONS REGLEMENTEES RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

2.1. Conventions réglementées approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aucune convention réglementée approuvée au cours d'exercices antérieurs ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

2.2. Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aucune convention relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2019.

3. TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES PAR APPLICATION DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2 DU CODE DE COMMERCE ET FAISANT APPARAITRE L'UTILISATION FAITE DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider l'émission de toutes valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription (2 ^{ème} résolution)	12/03/2018	26 mois Caduque depuis le 29 mai 2019	Montant nominal des augmentations de capital : 10.466.172,60 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes (3 ^{ème} résolution)	12/03/2018	26 mois Caduque depuis le 29 mai 2019	Montant nominal des augmentations de capital : 10.466.172,60 € (3)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires (4 ^{ème} résolution)	12/03/2018	18 mois Caduque depuis le 29 mai 2019	Montant nominal des augmentations de capital : 10.466.172,60 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'autres catégories	12/03/2018	18 mois Caduque depuis le 29 mai 2019	Montant nominal des augmentations de capital : 10.466.172,60 € (1)	

de bénéficiaires (5 ^{ème} résolution)			Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une autre catégorie de bénéficiaires (6 ^{ème} résolution)	12/03/2018	18 mois Caduque depuis le 29 mai 2019	Montant nominal des augmentations de capital : 10.466.172,60 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	<i>Conseil d'administration du 22 mars 2019 et décisions du Directeur Général du 25 mars 2019 :</i> Emission de 100 obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes ("ORNANE") <i>Conseil d'administration du 22 mars 2019 et décisions du Directeur Général du 22 mai 2019 :</i> Emission de 190 obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes ("ORNANE") <i>Conseil d'administration du 20 mai 2019 et décisions du Directeur Général du 22 mai 2019 :</i> Emission de 140 obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes ("ORNANE 2")
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'un bénéficiaire dénommé (7 ^{ème} résolution)	12/03/2018	18 mois Caduque depuis le 29 mai 2019	Montant nominal des augmentations de capital : 10.466.172,60 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	<i>Conseil d'administration du 29 janvier 2019 :</i> Emission de 8.000.000 BSA Tranche 3 au profit de la société Kepler Cheuvreux
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an (8 ^{ème} résolution)	12/03/2018	26 mois Caduque depuis le 29 mai 2019	Le montant nominal des augmentations de capital sera limité (i) à 20% du capital (tel qu'existant à la date de l'opération) par an et (ii) 10.466.172,60 €	

			(1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public (9 ^{ème} résolution)	12/03/2018	26 mois Caduque depuis le 29 mai 2019	Montant nominal des augmentations de capital : 10.466.172,60 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	
Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution d'actions gratuites de la Société, existantes ou à émettre, à certains salariés de la Société ou à certaines catégories d'entre eux et/ou aux mandataires sociaux (11 ^{ème} résolution)	12/03/2018	38 mois Caduque depuis le 29 mai 2019	Montant nominal des augmentations de capital : 10.466.172,60 € (1)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider l'émission de toutes valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription (5 ^{ème} résolution)	29/05/2019	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 17.793.907,65 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes (6 ^{ème} résolution)	29/05/2019	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 17.793.907,65 € (3)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de	29/05/2019	18 mois	Montant nominal des augmentations de capital :	

toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires (7ème résolution)			17.793.907,65 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'autres catégories de bénéficiaires (8ème résolution)	29/05/2019	18 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 17.793.907,65 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	<i>Conseil d'administration en date du 3 juin 2019 :</i> Emission de 800.000 bons de souscription d'actions ("BSA-2019-1") au profit de mandataires sociaux.
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une autre catégorie de bénéficiaires (9ème résolution)	29/05/2019	18 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 17.793.907,65 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	<i>Conseil d'administration en date du 27 septembre 2019 :</i> Emission de 47 obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes ("ORNANE") <i>Conseil d'administration en date du 2 octobre 2019 :</i> Emission de 78 obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes ("ORNANE") Emission de 41 obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes ("ORNANE 2")
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'un bénéficiaire dénommé (10ème résolution)	29/05/2019	18 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 17.793.907,65 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	

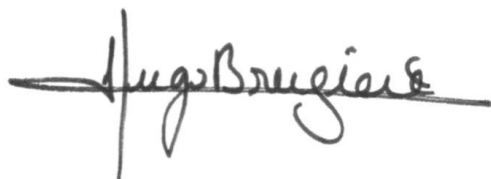
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an (11ème résolution)	29/05/2019	26 mois	Le montant nominal des augmentations de capital sera limité (i) à 20% du capital (tel qu'existant à la date de l'opération) par an et (ii) 17.793.907,65 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public (12ème résolution)	29/05/2019	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 17.793.907,65 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	
Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution d'actions gratuites de la Société, existantes ou à émettre, à certains salariés de la Société ou à certaines catégories d'entre eux et/ou aux mandataires sociaux (14ème résolution)	29/05/2019	38 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 17.793.907,65 € (1)	<i>Conseil d'administration en date du 3 juin 2019 :</i> Attribution de 2.070.000 actions gratuites ("AAG-2019-1").

- (1) Ce montant s'impute sur le montant du plafond global des augmentations de capital prévu par l'Assemblée Générale du 12 mars 2018 et fixé à 10.466.172,60 €.
- (2) Ce montant s'impute sur le montant du plafond global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances prévu par l'Assemblée Générale du 12 mars 2018 et fixé à 25.000.000 €.
- (3) Ce montant s'impute sur le montant du plafond global des augmentations de capital prévu par l'Assemblée Générale du 29 mai 2019 et fixé à 17.793.907,65 €.

- (4) Ce montant s'impute sur le montant du plafond global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances prévu par l'Assemblée Générale du 29 mai 2019 et fixé à 25.000.000 €.

Fait à Paris.

Le 24 juillet 2020

A handwritten signature in black ink, reading "Hugo Brugière". The signature is written in a cursive style and is underlined with a horizontal line.

Monsieur Hugo Brugière
Pour le Conseil d'administration